

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 12 DÉCEMBRE 2006

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR****Québec, le 12 décembre 2006**

Aujourd'hui, à quinze heures cinquante minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 2 Loi sur le temps légal
- n<sup>o</sup> 38 Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.